communauté du
PAYS D'AIX

EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 4 FEVRIER 2010
PRESIDENCE DE MONSIEUR GERARD BRAMOULLÉ

2010_B019

OBJET : Achat de prestations - Les Jardins d'Albertas

Le 4 février 2010, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace Aixagone de Saint-Cannat, sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 28 janvier 2010, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :
Gérard BRAMOULLÉ, vice-président, Aix-en-Provence - Guy ALBERT, vice-président, Jouques - Guy BARRET, vice-président, Coudoux - Jean BONFILLON, vice-président, Fuveau - Michel BOULAN, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - Michel BOYER, vice-président, Simiane-Collongue - Danièle BRUNET, membre du Bureau, Aix-en-Provence - Dominique BUCCI, Membre du Bureau, Les Pennes-Mirabeau - Jacques BUCKI, vice-président, Lambesc - Christian BURLE, vice-président, Peynier - Jean-Louis CANAL, vice-président, Rousset - Philippe CHARRIN, vice-président, Vauvenargues - Jean-David CIOT, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparade - Georges CRISTIANI, vice-président, Mimet - Robert DAGORNE, vice-président, Eguilles - Gérard DELOCHE, vice-président, Aix-en-Provence - Sylvain DI CARO, membre du Bureau, Aix-en-Provence - Jean-Pierre DUFOUR, vice-président, Saint-Estève-Janson - Jean-Claude FERAUD, vice-président, Trets - Claude FILIPPI, vice-président, Ventabren - Loïc GACHON, vice-président, Vitrolles - Jacques GARÇON, membre du bureau, Aix-en-Provence - Philippe GARDIOL, membre du Bureau, Vitrolles - Jacky GERARD, vice-président, Saint-Cannat - Jean-Christophe GROSSI, membre du Bureau - Frédéric GUINIERI, vice-président, Puyloubier - Mireille JOUVE, vice-président, Meyrargues - Henri LAFON, membre du Bureau, Pertuis - Robert LAGIER, vice-président, Meyreuil - Patricia LARNAUDIE, membre du bureau, Aix-en-Provence - Christian LOUIT, vice-président, Aix-en-Provence - Joël MANCEL, vice-président, Beaurecueil - Régis MARTIN, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - Richard MARTIN, vice-président, Cabriès - Pascale MORBELLI, membre du Bureau, Vitrolles - Roger PELLENC, vice-président, Pertuis - Jean-Claude PERRIN, vice-président, Bouc Bel Air - Jean-Marc PERRIN, membre du bureau, Aix-en-Provence - Liliane PIERRON, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jacky PIN, vice-président, Rognes - Jean-Pierre SAEZ, vice-président, Venelles - Bruno SANGLINE, membre du bureau, Bouc Bel Air - Jules SUSINI, vice-président, Aix-en-Provence - Francis TAULAN, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jean-Louis TURCAN, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :
Robert FOUQUET, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Jules SUSINI
Catherine RIVET-JOLIN, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Roger PELLENC
Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Gérard BRAMOULLÉ

Excusé(e)s :
Michel AMIEL, vice-président, Les Pennes Mirabeau
Jean CHORRO, vice-président, Aix-en-Provence
Fatima DRAOUZIA, membre du Bureau, Aix-en-Provence
Lucien DUPERREY, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon
Alexandre GALLESE, vice-président, Aix-en-Provence
Gérard GERACI, vice-président, Aix-en-Provence
Sophie JOISSAINS, vice-président, Aix-en-Provence
Maryse JOISSAINS MASINI, Président, Aix-en-Provence
Michel LEGIER, vice-président, Le Tholonet
Danielle LONG, vice-président, Peyrolles-en-Provence
Stéphane PAOLI, membre du Bureau, Aix-en-Provence
Roger PIZOT, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance

Monsieur Georges CRISTIANI donne lecture du rapport ci-joint.

communauté du
PAYS D'AIX

04_02

Direction Générale des Services
Direction De La Communication
04_02-dircom_040210

BUREAU DU 4 FEVRIER 2010

Rapporteur : Monsieur Georges Cristiani

Objet : Achat de prestations - Jardins des Plantes d'Albertas
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Achat de prestations de communication à la SARL Les Jardins d'Albertas au titre de l'article 30 du code des marchés publics – 18ème édition des Journées des Plantes d'Albertas du 21 au 23 mai 2010 à Bouc-Bel-Air.
La Communauté du Pays d'Aix est sollicitée à hauteur de 23 920 € TTC

Exposé des motifs :

Les journées des plantes d'Albertas, qui se tiendront cette année du 21 au 23 mai 2010, constituent le rendez-vous annuel en Provence des amateurs de plantes rares et Méditerranéennes depuis 17 ans.

Ces journées drainent une activité économique importante pour le Pays d'Aix et la Communauté du Pays d'Aix a souhaité, depuis 2006, être présente sur cette manifestation dont la notoriété est aujourd'hui avérée. Avec 15 000 visiteurs et 100 exposants, ce rendez-vous est aujourd'hui un puissant vecteur d'image dans le Pays d'Aix.

Pour l'édition 2009, le taux de satisfaction s'est maintenu à un niveau élevé et plus de 9 visiteurs sur 10 se sont dits satisfaits voire très satisfaits.

Sur la base de ces éléments et tenant compte de la cohérence des valeurs contenues dans la manifestation (qualité de vie, développement durable) avec la

stratégie de communication de la CPA, celle-ci souhaite promouvoir en 2010 son image par un partenariat.

-Valorisation de la Communauté du Pays d'Aix / Participation financière

La participation financière demandée à la CPA s'élève à 20.000 € HT soit 23.920 € TTC, en contrepartie des prestations de communication et de relations publiques détaillées ci-dessous sont proposées par la SARL Les Jardins d'Albertas :

Visibilité de la CPA en tant que partenaire officiel :

-logo de la CPA présent sur les affiches, pages de publicité presse, dépliants programmes, site Internet de l'événement, communiqués et dossier de presse de l'événement.

-mention du titre de partenaire principal et dimensionnement de la taille du logo supérieur à celui des partenaires officiels et médias.

-**stand** de **50 M²** sous tente situé à l'entrée de l'évènement.

Outils de communication : signalétique

-présence d'une banderole CPA située au niveau du portail d'entrée (côté chemin de Castillone).

-présence du logo sur un panneau de remerciement des partenaires.

Opérations de relations publiques
- association aux temps forts de ***l'inauguration*** (le vendredi 21 mai 2010)
- ***20 badges d'accès officiel*** comprenant l'accès au cocktail du vendredi 21 mai 2010, aux dîners champêtres des vendredi 21 et samedi 22 mai 2010 et donnant accès à la manifestation sur les 3 jours.
- ***1 000 invitations*** à une journée au choix valables pour 2 personnes.

Visas :

VU l'exposé des motifs,
VU l'article 30 du Code des marchés publics.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER l'attribution de cet achat de prestation d'un montant de 23 920 € à la SARL « Les Jardins d'Albertas » ;**

- **DIRE** que la somme versée sera prise sur les crédits de la Direction de la Communication, sur la ligne 023-611 qui présente les disponibilités nécessaires ;

- **AUTORISER** Madame le Président à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

- **AUTORISER** la Direction de la Communication à engager des négociations avec le prestataire en application de l'article 30 du Code des marchés publics.

FICHE DE VISA BUDGETAIRE - BUREAU DU 04 février 2010

OBJET DU RAPPORT : « Les Jardins des plantes d'Albertas » - Achat de prestations

DIRECTION COMMUNICATION

Nom du Rédacteur du rapport :	NOISOP	TEL :	0442938490
Nom du correspondant financier :	OLLIVIER	TEL :	0442938492
Code service (astre) :	11		

☐ **Investissements générateurs de charges de fonctionnement annuelles :**

€

☐ **Rapport ou Projet avec Recettes attendues :**

€

Imputation comptable

Nature/Fonction **611/023** :

INSCRIT 2010	Réalisé	Disponible avant rapport	Montant du rapport
427 650			23 920

Incidences prévisionnelles sur les prochains exercices

2011	2012	2013	2014

OBJET : Achat de prestations - Les Jardins d'Albertas

VU la délibération n°2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attribution au Bureau

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI